

Question pour le CG du 26 août 2019

Inondations du 21 juin à Dombresson, Villiers et le Pâquier

Pourquoi avoir choisi la chaîne du bonheur pour la remise des dons des conseillers généraux suite au renoncement d'une partie de leurs jetons de présence ?

Est-il possible de les remettre à Inond'Actions (www.inondactions-vdr.ch) ou laisser le choix aux Conseillers Généraux du bénéficiaire de leurs dons ?

Merci d'avance.

Jean-Philippe Junod